

Fiche mission



Le volontariat de service civique (VSC)

Le volontariat de Service Civique est ouvert aux jeunes **à partir de 18 ans**. Il s'agit d'un engagement volontaire au service de l'intérêt général. Le volontaire doit être mobilisé sur des missions utiles à la société, permettant de répondre aux besoins de la population et des territoires. Dans le même temps, le volontariat doit constituer une étape d'apprentissage de la citoyenneté et de développement personnel dans laquelle il pourra côtoyer d'autres volontaires, des professionnels, des bénévoles et des citoyens issus de toutes origines sociales et culturelles. Le contrat de volontariat de chaque jeune donne lieu à une couverture sociale ainsi qu'à **une indemnisation (environ 250.000 F CFP bruts par mois)**.

Intitulé de la mission: La mission vise à améliorer la communication au sein de la section protection des végétaux et des partenaires concernant le signalement des organismes nuisibles à des fins de préservation du statut sanitaire de la Nouvelle-Calédonie.

Lieu de la mission : DAVAR / SIVAP

Structure d'accueil du volontaire :
Gouvernement de la NC/DAVAR/SIVAP

Durée de la mission: 12 mois (avec possibilité de renouvellement)

Période d'activité de la mission: au plus tôt

Référence de l'offre : 2023-OFVSC-001

Date limite de dépôt de candidature: 30 septembre 2023

Description de la mission:

Développer une procédure de gestion des signalements d'organismes nuisibles en Nouvelle-Calédonie afin de savoir comment réagir et s'organiser au sein de la section lors de signalement d'organismes nuisibles (identification des acteurs, leur rôle, les étapes, déterminer un niveau de réactivité, des délais d'action, une chaîne de communication, les ressources, les moyens mais également avec les différents partenaires.

En cas de détection d'organisme de quarantaine d'importance pour les cultures et la flore du territoire, cette procédure permettra d'optimiser la réponse rapide à apporter afin de préserver le statut phytosanitaire et la biodiversité de la Nouvelle-Calédonie.

Activités confiées au volontaire:

12 mois

1
mission

Etude des pratiques actuelles au sein de la PV, étude des procédures existantes au niveau national, échanges avec les partenaires pour optimisation de la procédure SIVAP à créer, rédaction du projet final de la procédure pour validation du chef de service.

Missions secondaires :

Participation à la réaction de la section en cas de signalement pendant la durée de la mission, dont mission terrain.

En quoi cette mission contribue à renforcer le lien social?

L'emploi d'une personne extérieure de niveau qualifié, travaillant en mode projet, permettra de renforcer le lien social entre les agents et les partenaires. La mise en place d'une procédure facilitera le travail et les relations.

Profil:

Niveau BAC +2 à +5, BTS dans le domaine des productions végétales et de la protection des végétaux, licence agronomie, ingénieur agronomie.

Savoir-faire :

- Bases scientifiques et techniques en biosécurité, protection des végétaux;
- Connaissance de l'environnement institutionnel souhaité;
- Réglementation applicable dans le domaine de la protection des végétaux;
- Bonnes connaissances en informatique et des outils bureautiques;
- Rédiger et mettre en forme les comptes rendus et la procédure souhaitée;
- Savoir conduire une commande en mode projet: responsable de l'animation du projet.

Savoir-être :

- Aptitude à travailler en équipe, qualité relationnelles;
- Sens de l'écoute et force de proposition;
- Aptitude à la communication;
- Sens de l'organisation, de la planification afin de récolter les informations et en faire une synthèse;
- Qualités d'expression avec conviction et pédagogie.

Comment candidater ?

Les dossiers de candidature sont à compléter via le formulaire prévu à cet effet, et à transmettre par courriel à l'adresse suivante : drhfpnc.service-civique@gouv.nc, accompagné de l'ensemble des éléments permettant l'instruction du dossier.